

Boîte mail pour la télétransmission des feuilles de soins



Le Système d'Information du professionnel de santé utilise une adresse de messagerie (boîte mail) pour l'envoi des feuilles de soins électroniques et la réception des retours de l'Assurance Maladie.

Cette boîte mail technique est réservée au logiciel SESAM-Vitale et doit être différente de l'adresse mail professionnelle ou personnelle.

Il n'y a pas d'exigences techniques spécifiques sur le choix de cette boîte mail. Celle-ci peut être fournie par le fournisseur d'accès à internet, l'éditeur du logiciel SESAM-Vitale ou un autre opérateur de messagerie.

Se rapprocher du support de son éditeur pour être accompagné dans le choix de la boîte mail et le paramétrage du logiciel.